

LE MAIRE VOUS INFORME





M. MICHEL PÉLOQUIN Maire

Bonjour à tous,

C'est avec plaisir que je partage avec vous de nouvelles informations ou suivis de dossiers en cours afin de vous permettre d'avoir une bonne compréhension des activités de votre équipe municipale.

Rapport financier 2024

Le rapport financier de la municipalité pour l'année 2024 a récemment été reçu de nos vérificateurs-comptables. Les revenus ont été de 4 782 422 \$ alors que les prévisions budgétaires étaient de 4 517 875 \$ pour un écart de 264 547 \$. Cet écart est principalement dû à de nouvelles subventions, des droits de mutation supérieurs, des revenus d'intérêts additionnels, etc. Quant aux charges, cellesci ont été de 3 793 601 \$ alors que les prévisions étaient de 3 879 955 \$ pour un écart de 86 354 \$ en moins. Après la composante affectation, la municipalité a terminé l'année avec un surplus d'opération de 458 387 \$. Si on ajoute ce montant, au surplus déjà existant au 31 décembre 2024, la municipalité conclut l'année 2024 avec un excédent accumulé de 915 480 \$.

Ce rapport financier démontre l'excellente santé financière de notre municipalité malgré les investissements nécessaires effectués au cours des dernières années pour assurer la pérennité de nos infrastructures et améliorer les services à nos citoyens.

Vente du camping du Chenal-du-Moine

La conclusion de la vente du camping du Chenal-du-Moine a finalement eu lieu, le 4 avril dernier pour un montant de 975 000 \$. De ce montant, une somme de 325 000 \$ a été versée à la *Société d'aménagement de la Baie Lavallière* à titre de compensation pour les onze années restantes au contrat de cession de 40 ans survenu en 1996.

Les deux acheteurs sont monsieur Martin Proulx et madame Carole Adam. Ces nouveaux propriétaires possèdent déjà le Camping Hatley, à Sainte-Catherine-de-Hatley, depuis une douzaine d'années.

Madame Adam et Monsieur Proulx prévoient investir quelques millions de dollars pour rénover les infrastructures, augmenter considérablement le nombre de terrains avec 3 services et installer une piscine, des glissades d'eau, un module de jeux pour enfants, 3 terrains de pickleball, etc.

Il faut savoir qu'il ne sera pas nécessaire d'être campeur pour profiter de toutes ces installations. Les familles de la municipalité y auront accès pour un léger tarif. Rappelons-nous que ce camping avait été construit en 1976, par le gouvernement du Québec, pour un coût d'environ 2 millions de dollars, l'équivalent de 10.6 millions en 2025. Devant d'importants déficits annuels d'opération, le camping avait été cédé pour la somme de 1 \$ à la municipalité en 1983. En 1993, à la suite des déficits annuels engendrés à son tour, la municipalité avait fermé le camping pour ensuite accepter l'offre de la SABL, en 1995, d'opérer l'emplacement avec un bail de 40 ans.

Dorénavant, la municipalité pourra tirer des revenus de taxes foncières de cette propriété tout en permettant aux familles de la région d'avoir un accès de proximité à divers jeux dont des glissades d'eau.

Patinoire multifonctionnelle

Une nouvelle patinoire multifonctionnelle sera aménagée au cours des prochaines semaines. Cette patinoire pourra être utilisée toute l'année pour différentes activités sportives tels le hockey sur glace, le patin, le basketball, pickleball, le hockeyballe, etc. Le contrat fut octroyé à l'Entreprise Bryan Cloutier pour un montant de 550 717,30 \$ plus taxes. Une subvention au montant de 280 011 \$ a été reçue du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives, et plein air* du ministère de l'Éducation du Québec ainsi qu'une autre subvention provenant du *Fonds Région et Ruralité* au montant de 21 840 \$.

Éclairage de la nouvelle patinoire, du terrain de baseball et de la glissade

Dans les prochaines semaines, en plus de la mise en place de l'éclairage de la nouvelle patinoire, le terrain de baseball et la glissade bénéficieront eux aussi d'un nouvel éclairage beaucoup plus économique. Je rappelle que depuis quelques années, le terrain de baseball n'était plus utilisé en soirée dû à la mauvaise qualité de son éclairage. L'investissement est de 115 488,05 \$. De ce montant, une subvention de 75 852,36 \$ a été reçue du programme OSE d'Hydro-Québec.

Aménagement de l'ancienne mairie pour lieu de rencontre et de loisirs

La partie administrative de l'ancienne mairie a été aménagée pour devenir un lieu de rencontre et de loisirs pour nos citoyens. Une table de billard (pool), une table de tennis de table (pingpong), une table de soccer (babyfoot) et autres articles de loisirs y seront disponibles. L'ouverture et les modalités d'accueil seront bientôt annoncées sur le site WEB et la page Facebook de la municipalité.

Festival country et Festival Bières, vins et terroir

Nous aurons, encore cette année, la chance de recevoir au mois de juin à la Place de la Mairie deux festivals d'envergure soit le festival Country de Ste-Anne-de-Sorel qui aura lieu du 10 au 14 juin pour une 16^e édition ainsi que le festival Bières, vins et terroir qui se tiendra les 27, 28 et 29 juin pour une 6^e édition.

2 www.msads.ca LE PHARE - PRINTEMPS 2025

Suivi dossier des zones inondables

Concernant le dossier des zones inondables, au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente de la publication du nouveau cadre réglementaire pour les zones inondables qui doit avoir lieu ce printemps après quelques reports. Dès que connu, nous vous tiendrons informé via notre site WEB et notre page Facebook des implications pour notre municipalité.

Passes de stationnement pour descente de bateaux

Les vignettes pour les véhicules avec remorques utilisant les espaces de stationnement près des descentes de bateaux sont maintenant disponibles à la Mairie. Les prix sont les mêmes que les années passées, soit 63,25 \$ pour les résidents et 172,45 \$ pour les non-résidents.

Concernant le projet de cannebergière

On nous a récemment informé que le projet avait reçu l'assentiment du Conseil des Ministre du gouvernement du Québec et le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les travaux devraient débuter dans les prochaines semaines.

25 ans de service à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Le conseil municipal profite de l'occasion pour féliciter chaleureusement Maxime Dauplaise pour ses 25 ans de loyaux services auprès de la population de Sainte-Anne-de-Sorel.



Merci pour ton professionnalisme et pour ton sens de l'engagement à la municipalité.

Sincères Félicitations!

Élections au poste d'administrateur dans plusieurs zones à l'ADMO

Plusieurs zones étaient en élection afin de pourvoir des postes d'administrateur donnant accès à un siège au conseil d'administration de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec).

Pour la **Zone 6 Montérégie-Est** – RÉÉLU Maxime Dauplaise, directeur général et greffier-trésorier de Sainte-Anne-de-Sorel.

Je pense avoir regroupé les principaux dossiers de l'heure. Si vous avez des commentaires ou des interrogations concernant les sujets mentionnés ou d'autres que je n'ai pas traités, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à l'adresse mpeloquin@msads.ca ou par téléphone au 450 494-1612.

Au nom des membres du Conseil et du personnel de la municipalité, je souhaite à tous et à toutes une excellente saison estivale.

- Michel Péloquin

CALENDRIER 2025 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2025 auront lieu les lundis suivants (sauf exceptions), à 19 h 30, à la salle du Conseil au Centre de services municipaux situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel:

- 2 juin

- Jeudi 2 octobre

- 7 juillet

- 17 novembre

- 25 août

- 1^{er} décembre

- Mardi 2 septembre



Les séances sont disponibles en direct via notre chaîne Youtube et en rediffusion sur notre page Facebook.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

LES HEURES RÉGULIÈRES DU BUREAU (V)



lundi au jeudi: 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30

vendredi: 8 h à 12 h

NOUS JOINDRE:

Par téléphone : **450 742-1616 poste 101**

Par courriel: info@msads.ca

PROCHAINS CONGÉS FÉRIÉS:

Lundi 19 mai 2025 Journée nationale des Patriotes

Lundi 24 juin 2025 Fête de la Saint-Jean

Jeudi 3 juillet 2025 à midi Fête du Canada Lundi 1^{er} septembre 2025 Fête du Travail Lundi 13 octobre 2025 Action de grâce

ÉCHÉANCES DES TAXES À VENIR:

20 juin et 19 septembre 2025

ÉQUIPE LE PHARE

Bulletin municipal d'information

Publié: 3 fois par année

Distribution: Municipalité Sainte-Anne-de-Sorel

Tirage: 1425 exemplaires

Collaboration: Maxime Dauplaise, Chantal Laferrière, Marie-Ève Marcoux, Myriam Cournoyer et Roger Soulières

Gestion de l'information, infographie et impression : Imprimerie Mongeon



DEMANDE DE PERMIS

Vous planifiez des travaux rénovation, travaux en rive, travaux en zone inondable, travaux de construction et/ou avez un projet quelconque d'aménagement de votre terrain?



Appelez l'inspecteur municipal ou communiquez par courriel pour toutes questions ou pour prendre un rendez-vous.

MICHEL BRADNER,

Inspecteur en bâtiment et en environnement

mbradner@msads.ca

Tél: 450 742-1616, poste 102

ABRIS ET GARAGES DÉMONTABLES

L'article 55 du règlement de zonage nº 436-2009 permet aux citoyens l'installation d'abris hivernaux durant la période du **15 octobre au 15 avril** suivant, sur un terrain déjà occupé par un bâtiment principal. Des règles doivent cependant être respectées dans l'installation de ces abris.

Maximum de 3 abris ou garages démontables en respectant les conditions suivantes :

- 1. Maximum de 2 abris ou garages en cour avant ou latérale
- 2. Marge avant de 1,5 mètre et marge latérale de 1,0 mètre
- 3. Revêtement en bon état et d'une seule couleur
- 4. Le toit et les murs doivent être revêtus d'une toile spécifique approuvée ACNOR ou l'équivalent.

Ces abris ou garages doivent être démontés pour le 15 avril, incluant la structure.

Après le 15 avril, un seul abri ou garage démontable est permis dans la cour arrière ou latérale en respectant les marges avant, latérale et arrière, ainsi que des règles spécifiques touchant la superficie, la hauteur et le revêtement utilisé.

L'inspecteur municipal est toujours à votre disposition pour des renseignements

supplémentaires à ce sujet.

Tél : 450 742-1616 poste 102



PASSEZ À L'ACTION CONTRE LE RADON DOMICILIAIRE

La quantité maximale de radon conseillée par Santé Canada est 200 Becquerels par mètre cube (Bq/m³) à l'intérieur des habitations. Si la quantité mesurée est plus élevée, il existe des solutions efficaces!

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à visitez ces sites internets :

www.quebec.ca/habitation-territoire/milieu-de-viesain/radon-domiciliaire

www.poumonquebec.ca/sante-pulmonaire/environnement/radon/

www.caaquebec.com/fr/conseils/entretenir-uneresidence/guides/le-radon

« TONDEUSE, ET SI C'ÉTAIT CHUT!»

La fin de semaine sur les heures de repas

Que diriez-vous de ranger la tondeuse, le souffleur à feuilles, le coupe bordure, le tracteur et autre faiseur de bruit sur les heures de repas?

Et si tout le monde le décidait ensemble? Et si ça fonctionnait? Des heures de repas sans bruit la fin de semaine. Ce serait une bonne affaire?

Et si on commençait cet été, juste pour voir?



PROPRETÉ DES TERRAINS ET DES PROPRIÉTÉS

En vertu des règlements municipaux et afin de garder vos propriétés propres, nous vous invitons à nettoyer vos terrains des branches, des feuilles mortes et des rebuts laisser par la crue des eaux (lorsque possible).

Ainsi chacun d'entre vous contriburez à un milieu de vie agréable à côtoyer.

La collaboration de tous est importante!





EAU

La Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska demande à toutes les municipalités membres de réduire la consommation d'eau lors de temps de canicule car certaines municipalités se retrouvent avec un problème de pression attribuable à la surconsommation d'arrosage et de remplissage de piscine.

L'eau est une ressource précieuse et constitue un élément essentiel à la vie quotidienne. En réduisant vos niveaux de consommation, vous posez un geste important pour l'environnement.

L'utilisation de l'eau potable est encadrée par un règlement municipal qui impose certaines restrictions durant la saison estivale. Celles-ci ont pour but de protéger cette ressource et d'assurer une distribution adéquate à l'ensemble du territoire desservi par l'usine de filtration de Sorel-Tracy.

À la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, en vertu du règlement municipal n° 471-2012, l'arrosage des pelouses est permis durant la période du 1^{er} mai au 1^{er} septembre entre 20 h et 23 h les jours suivants :

les jours pairs du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique pair; les jours impairs du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique impair, nul ne peut utiliser à la fois plus d'un boyau ou plus d'un arrosoir automatique.

Concernant le **lavage des véhicules**, il est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.



www.msads.ca LE PHARE - PRINTEMPS 2025 5

RÈGLEMENT RELATIF À L'ATTRIBUTION DES NUMÉROS CIVIQUES, L'AFFICHAGE ET L'INSTALLATION DES BORNES 911

Extrait règlement nº 576-2023

ARTICLE 10: ENTRETIEN DU SUPPORT

Le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble assujetti doit s'assurer que le support portant le numéro civique installé par la Municipalité soit bien entretenu et en tout temps visible de la voie publique.

Le propriétaire ou l'occupant ne peut déplacer ou modifier le support installé par la Municipalité, ni modifier ou remplacer la plaque d'identification. De plus, l'utilisation du support doit servir uniquement à l'affichage du numéro civique et ne peut être utilisé à des fins autres.



ARTICLE 11: ENLÈVEMENT, DÉPLACEMENT OU DOMMAGES CAUSÉS À L'INSTALLATION

Dans le cas où une plaque signalétique de numéro civique est enlevée ou déplacée, sans le consentement de la Municipalité, son remplacement se fait par la Municipalité aux frais du contribuable, et ce, sans égard au droit de la Municipalité de poursuivre le contrevenant conformément à l'article 14 du présent règlement.

Si la plaque est endommagée à la suite des opérations municipales de déneigement ou d'entretien de fossé ou à la suite d'un accident routier, le propriétaire doit, le plus rapidement possible, aviser la Municipalité afin qu'elle procède à la réparation, et ce, aux frais de la Municipalité.

Si la plaque est endommagée à la suite d'une intervention autre que municipale ou autre qu'un accident routier, les frais de remplacement, en tout ou en partie, sont facturés, au prix coûtant, au propriétaire de l'immeuble construit.

Monoxyde de carbone : menace invisible, conséquences mortelles









Une intoxication n'a pas sa place chez vous

Pour plus d'informations, santemonteregie.qc.ca/monoxyde





S.O.S. STATION DE POMPAGE

Le réseau d'égout municipal fonctionne par un système de pompage jusqu'à la station d'épuration régionale située sur le territoire de Sorel-Tracy.

Notre municipalité contribue financièrement à la Régie d'assainissement des Eaux Richelieu/Saint-Laurent (RAERSL) en payant une quote-part.

AFIN DE MAINTENIR LE BON FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT ET DE STATIONS DE POMPAGE, IL EST STRICTEMENT DÉFENDU de jeter à la toilette des objets tels que :

- bandes élastiques
- condoms
- coton-tige
- couches jetables
- gants de caoutchouc
- graisse alimentaire
- guenilles

- serviettes de soins personnels et pour bébés
- soie dentaire
- tampons













SVP. JETER CES OBJETS AUX POUBELLES!

TOUS CES ITEMS ENDOMMAGENT SÉRIEUSEMENT LES STATIIONS DE POMPAGE.

La réparation des stations de pompage entraîne des coûts élevés et occasionne parfois une interruption ou un ralentissement du service du réseau d'égout. Finalement ce sont les citoyens qui paient la note des réparations et qui subissent les conséquences dans leurs maisons.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Notre réseau d'égout sanitaire fonctionne par le biais de plus de douze (12) stations de pompage qui transportent les eaux usées vers la station d'épuration régionale située sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy.

Le système d'égout sanitaire est conçu et calibré de façon à recueillir les eaux usées des égouts sanitaires SEULEMENT.

Si notre municipalité reste fonctionnelle en période de crue et d'inondation, c'est grâce à la disponibilité et la fonctionnalité des services d'aqueduc et d'égout.

LUMINAIRE DE RUE DÉFECTEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au :

450 742-1616 poste 101 et en **faisant mention du numéro inscrit sur le luminaire** afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.

Merci de votre collaboration!



CONSEILS POUR ÉCONOMISER L'EAU

Voici quelques conseils qui vous permettront d'économiser l'eau.

Dans la cuisine

- Fermez le robinet.
- Installez des robinets à débit réduit ou un aérateur.
- Faites tremper poêles et casseroles avant de les laver et ne démarrez le lave-vaisselle que lorsqu'il est plein.
- Rincez les légumes dans un évier rempli à moitié et évitez de laisser couler l'eau.
- Placez une carafe d'eau au réfrigérateur plutôt que de laisser couler l'eau du robinet jusqu'à ce qu'elle soit froide.

Dans la salle de bains

65 % de l'eau résidentielle est utilisée dans la salle de bains!

- Prenez des douches plus courtes.
- Installez une toilette, une pomme de douche et des robinets à débit réduit ou un aérateur.
- Fermez le robinet lorsque vous vous brossez les dents, vous rasez ou vous lavez le visage ou les mains.
- Réparez les robinets et les toilettes qui fuient.

Dans la salle de lavage

- Procurez-vous une machine à laver permettant l'économie d'énergie et d'eau.
- Lavez à l'eau froide.
- Ne faites que de grosses brassées.
- Isolez les conduites d'eau.

Dans le jardin

En été, les tâches extérieures, dont l'arrosage de la pelouse, peuvent représenter jusqu'à 50 % de la consommation d'eau, dont près de la moitié est gaspillée!

- Installez un baril pour récupérer l'eau de pluie qui servira au jardinage.
- Par temps chaud, arrosez en fin de journée seulement pour éviter que la plus grande partie de l'eau ne s'évapore.
- Balayez votre entrée de garage plutôt que de la laver à grande eau.
- Utilisez un seau plutôt que le boyau d'arrosage pour laver votre voiture.
- Procurez-vous des gicleurs qui produisent de grosses gouttes; la vapeur et les fines gouttelettes s'évaporent.

Dans le cadre de vos activités

- Emportez une bouteille réutilisable au travail, en classe et au centre d'entraînement.
- Repérez les distributrices d'eau et les robinets d'eau potable près de votre lieu d'étude ou de travail.
- Demandez de l'eau du robinet lorsque vous mangez au restaurant ou à l'extérieur.
- Si vous préférez le goût de l'eau filtrée, utilisez une carafe munie d'un filtre ou d'un autre système de filtration.

Pour déterminer votre consommation d'eau, servez-vous de l'un des nombreux calculateurs d'empreinte hydrique offerts en ligne.



Croyez-vous tout savoir sur le tri des déchets?

Prouvez-le en répondant à notre quiz et courez la chance de gagner!

Plus de 900 \$ en prix à gagner :

- Deux certificats cadeaux de 300\$ pour du matériel informatique
- Un abonnement de saison et 4 billets pour un match des Éperviers
- Une sortie familiale en kayak avec Kayakalo (valeur de 180\$)
- Deux passeports pour les Régates de Sorel
- Des certificats cadeaux :
- Le Colisée (50\$)
- La Ferme Le Barbu (25\$)
- L'Effet Bœuf (25\$)



Pour participer:

Scannez le code QR ou rendez-vous sur notre site Web

www.mrcpierredesaurel.com









18 mai 2025 - 11H30

DÎNER-RENCONTRE

10 \$ par personne

Un repas chaud de poulet sera servi.

Invitée : Michel Beaulieu,Lois pour la protection des consommateurs

Salle communautaire du Centre de services municipaux

(1685, chemin du Chenal-du-Moine)

RSVP: 450 742-7246, ROGER SOULIÈRES rsoulieres@msads.ca

Les 50 ans et + sont les bienvenus!

SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE

Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité.

Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole ou pour plus de renseignements. Composer le :



450 743-4310



Francine Laplante : 450-881-7017 Kim Pelletier : 450-880-7017

Travailleuses de milieu pour les aînés

Notre mission:

- Être à l'écoute de vos besoins.
- Vous informer sur les services et les programmes qui vous sont destinés.
- Envisager avec vous des solutions et vous accompagner à les mettre en œuvre!

Service gratuit & confidentiel

www.msads.ca LE PHARE - PRINTEMPS 2025 9

COLLECTES





MRC PIERRE-DE SAUREL Pour toute information concernant la gestion des matières résiduelles :

Tél.: 450 743-2703 • Téléc.: 450 743-7313



ÉCOCENTRE

Le site est situé au 3145, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy.

Pour la période du 1er avril 2025 au 1er décembre 2025, l'écocentre sera ouvert au public du mercredi au dimanche de 9 h à 16 h 15.

Le service est offert aux citovens de la MRC de Pierre-De Saurel sans frais.

MATIÈRES ACCEPTÉES:

Résidus de construction, de rénovation et de démolition (béton, ciment, bois, gypse, plâtre, bardeaux d'asphalte, isolants, etc.) • Résidus verts (feuilles, branches et résidus de jardin) • Meubles et appareils électroménagers • Pneus • Résidus domestiques dangereux (RDD) de résidentiel • Déchets d'équipements électriques et électroniques • Lampes au mercure (tubes fluorescents, à induction ou UV, lampes fluocompactes, lampes à décharge à haute intensité (DHI) et autres) • Matières recyclables.

MATIÈRES REFUSÉES:

Les pièces d'auto (sauf les pneus et les batteries), les matières putrescibles (les jeter dans le bac brun), la terre contaminée, les bisphényles polychorés (BCP), les armes, explosifs et feux d'artifice.

Les déchets et les matériaux de construction ne sont pas acceptés au Recyclo-Centre, situé au 165, avenue de l'Hôtel-Dieu à Sorel-Tracy.

Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.



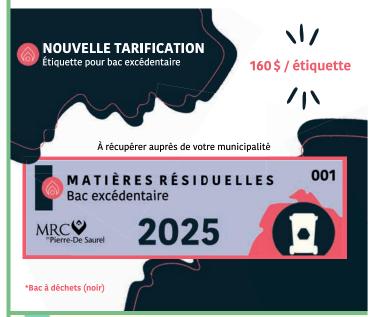
ÉTIQUETTES

POUR BACS À DÉCHETS EXCÉDENTAIRES

Les étiquettes autocollantes 2025 à apposer sur le 2^e bac noir sont disponibles au bureau municipal.

Le coût est 160 \$ pour l'année

LE PRIX D'UNE ÉTIQUETTE RESTE LE MÊME POUR L'ANNÉE COMPLÈTE.



BAC DE RÉCUPÉRATION

Dorénavant, seules les matières placées à l'intérieur de votre bac bleu seront collectées, même si celui-ci est plein. Les sacs déposés à côté ne seront plus ramassés.





BAC ROULANT ENDOMMAGÉ

Si vous possédez un bac roulant et que votre bac subit un bris lors des collectes, vous devez communiquer directement avec la MRC de Pierre-De Saurel au 450 743-2703 ou par courriel à info@mrcpierredesaurel.com.



Pour toute autre plainte, question ou commentaire concernant la collecte de matières résiduelles, vous devez communiquer avec la MRC de Pierre-De Saurel.



PERMIS VENTE DE GARAGE

Les ventes de garage sont autorisées 3 fois par année.

Elles sont « gratuites » la fin de semaine de la fête des Patriotes (19 mai 2025) ainsi que la fin de semaine de la fête du Travail (1^{er} septembre 2025) aucun certificat d'autorisation n'est nécessaire pour ces périodes.

Une fois par année, la vente peut se tenir à la date de votre choix et un certificat d'autorisation est délivré au coût de 15 \$.

Une vente de garage est valide pour trois jours consécutifs.



COLLECTES DE BRANCHES

PROCHAINES COLLECTES:

- LUNDI 9 JUIN 2025
- LUNDI 13 OCTOBRE 2025

Diamètre de moins de 5 cm (2 po) attachées en paquets de moins de 1,5 m (5 pieds) et poids de moins de 25 kg (55 lb).

Veuillez prendre note que les paquets seront déposés à côté des bacs et <u>non à l'intérieur du bac noir</u>.

Pour recevoir les alertes, la veille de chaque collecte, une notification, un SMS ou un courriel vous informant des bacs ou matières à mettre en bordure de rue.

Pour plus de renseignements

MRC DE PIERRE-DE SAUREL: 450 743-2703

https://alertes.mrcpierredesaurel.com/membre/inscription



DISTRIBUTION DE COMPOST

« GRATUIT »

SAMEDI 17 MAI 2025

QUAND: de 8 h à 16 h 30 ou jusqu'à épuisement des stocks!

OÙ: au Centre Germaine-Guèvremont 748, chemin du Chenal-du-Moine (garage municipal)

Apportez vos contenants!

Cette offre s'adresse à tous les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel qui devront s'identifier sur place en présentant soit (permis de conduire, carte d'identité ou autres).



SEMAINE DE LA FAMILLE 2025

INITIATION À LA PÊCHE À QUAI

DONNÉE PAR L'ACADÉMIE DE PÊCHE DU LAC SAINT-PIERRE

LUNDI 19 MAI 2025 DÈS 10 H



Cette activité est destinée aux familles et personnes désirant s'initier à la pêche ou perfectionner ses acquis.

Matériel nécessaire pour participer à l'activité :

- Permis de pêche (adulte seulement);
- Vêtements adaptés à la température;
- Bouteille d'eau et collations.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES:

450-742-1616 poste 104 | msads.ca

10 AOÛT 2025 DE 10 H À 15 H

PARC DE LA MAIRIE

FÊTE DES SAINTE-ANNOIS

L'ÉVÉNEMENT ESTIVAL FAMILIAL À METTRE À VOS AGENDAS!

C'EST GRATUIT!

Dîner hot-dogs et maïs, maquillages, roulotte ludique, spectacle.





KINO TUOTA-MYE DIFFÉRENTS TYPES D'ABONNEMENT DE 1 À 12 MOIS Évaluation de la condition physique Programme d'entraînement personnalisé







COURS EN GROUPE DÈS LE 14 AVRIL PILATES (8 semaines) MISE EN FORME POUR AÎNÉS





SPÉCIAL 3 MOIS ÉTÉ: DU 18 MAI AU 21 JUIN

JOIGNEZ-NOUS!



RAMPES DE MISE À L'EAU

Trois rampes de mise à l'eau sont offertes aux plaisanciers sur le territoire de la municipalité.



Un permis de stationnement annuel valide est obligatoire afin d'utiliser le stationnement de la rampe de mise à l'eau du Quai Fédéral (Parc Henri-Letendre) situé sur la rue du Quai à Sainte-Anne-de-Sorel ainsi que pour utiliser le stationnement des rampes de mise à l'eau situé près de l'ancienne mairie au 1707, chemin du Chenal-du-Moine.

Le coût du permis est de 55 \$ plus taxes pour les propriétaires et résidents de Sainte-Anne-de-Sorel et de (150 \$ plus taxes pour les non-résidents) et est disponible au bureau municipal.

Pour obtenir la vignette de stationnement <u>voir le</u> <u>formulaire à la dernière page du journal</u>.

Le permis de conduire et le certificat d'immatriculation du véhicule routier sont exigés lors de l'acquisition du permis.

Pour une **utilisation journalière** d'une des rampes de mise à l'eau, un billet de stationnement est requis.

Celui-ci peut être émis par l'horodateur situé sur le terrain, près des rampes de mises à l'eau, au 1707, chemin du Chenal-du-Moine.

Le coût est de 25 \$ pour une journée normale soit de : 24 h à 23 h 59.

Nous comptons sur votre collaboration afin de stationner votre automobile et remorque aux endroits prévus à cette fin.

Nous vous souhaitons une excellente saison estivale!





PIÉTONS: LE BON SENS D'ABORD

Pour se déplacer en toute sécurité, les piétons doivent non seulement respecter le Code de la sécurité routière, mais aussi adopter un comportement responsable.

EN TANT QUE PIÉTON

Pour assurer votre sécurité, vous devez :

- traverser à l'intersection ou au passage pour piétons le plus près;
- respecter les feux pour piétons;
- utiliser le trottoir ou s'il n'y en a pas, marchez au bord de la route ou sur l'accotement en privilégiant le sens contraire de la circulation;
- vérifier la circulation avant de traverser (à gauche, droite, de nouveau à gauche et à l'arrière);
- tenter d'établir un contact visuel avec les conducteurs, sinon présumez qu'ils ne vous ont pas vu;
- éviter les objets de distraction (écouteurs, cellulaire, texto lorsque vous marchez et surtout en traversant une intersection;
- être visible en tout temps (vêtements voyants, bandes réfléchissantes, etc.).

Source : Société de l'assurance automobile du Ouébec



AÎNÉS ACTIFS

AVEC ANNIE-PIER JODOIN



LES MERCREDIS
DE 11 H À 12 H
JUSQU'AU 21 MAI PUIS
LES MERCREDIS
DE 9 H À 10 H
DU 28 MAI AU 6 AOÛT



SPECTACLES ESTIVAUX



LES VÊPRES - 13 JUILLET À 14 H PARC DE LA MAIRIE << GRATUIT >>

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS LE CONCERT SE TIENDRA DANS LA SALLE COMMUNAUTAIRE



SAM ARSENAULT - 2 AOÛT À 20 H SALLE COMMUNAUTAIRE << GRATUIT >>

BILLETS REQUIS POUR ASSISTER AU SPECTACLE. PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE WEB: MSADS.CA/LOISIRS-ET-TOURISME/ACTIVITES/



CARTE ACCÈS SOREL-TRACY

La carte accès Sorel-Tracy peut être demandée gratuitement par tous les résidents de la MRC de Pierre-De Saurel.

OÙ SE LA PROCURER?

Procurez-vous votre carte accès Sorel-Tracy aux endroits suivants :

Bibliothèque «Marie-Didace» (3015, place des Loisirs, Sorel-Tracy) Bibliothèque «Le Survenant» (145, rue George, Sorel-Tracy)



DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'ÉMISSION DE VOTRE CARTE ACCÈS SOREL-TRACY

Avoir en votre possession les deux documents suivants : une preuve de résidence et une preuve d'identité.

Pour des renseignements supplémentaires : Le Service du loisir et milieu de vie : 450 780-5600 poste 4753 ou par courriel à bibliotheque@ville.sorel-tracy.qc.ca

BAZAR AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE SAINTE-ANNE

Heure d'ouverture : Tous les mercredis de 9 h à 16 h

1^{er} samedi de chaque mois de midi à 15 h 30

Vous pouvez vous départir de vos objets en bon état (vêtement, vaisselle, livres, etc.) en venant les déposer en tout temps dans le bac situé sous l'escalier de la sacristie. Voilà une façon de soutenir votre Église!

Merci de votre soutien!

Venez visitez notre Facebook : Bazar de Ste-Anne-de-Sorel





AVIS DE RECENSEMENT ANNUEL DES CHIENS **LICENCE OBLIGATOIRE 2025**

La tarification est la suivante : Médailles* 35 \$ / par chien, Médaille perdue 10 \$

- *Rabais de 5 \$ par médaille appliqué si l'animal est stérilisé OU micropucé
- *Rabais de 10 \$ par médaille appliqué si l'animal est stérilisé ET micropucé

La licence est valide pour une durée d'un an et elle doit être payée chaque année.

Vous pouvez vous procurer la licence de l'une des manières suivantes :

En ligne:

- Scannez le code QR ci-joint pour accéder à la page d'enregistrement.
- Sélectionnez votre ville.
- Suivez les instructions pour finaliser l'inscription de votre compagnon.

En personne: Venez nous rencontrer au SAPDSR du lundi au samedi, de 13 h à 16 h.

Important : Lors de l'enregistrement, veuillez avoir les informations suivantes à portée de main :

- Votre nom complet, adresse, adresse courriel et numéro de téléphone
- Le nom de votre animal, son sexe (mâle ou femelle), sa race, sa couleur, son âge et sa provenance
- Si votre animal est stérilisé ou non, et s'il porte une micropuce ou non. <u>Vous devez avoir votre preuve en main</u>.

Après réception de votre paiement, la médaille de votre animal, vous sera livré par la poste, si nécessaire.

L'équipe du Service animalier Pierre-de-Saurel et régions



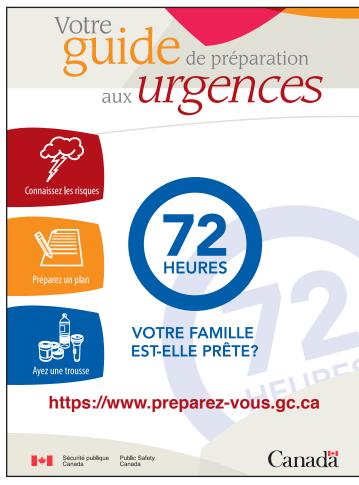
Nous joindre:

info@sapdsr.ca www.sapdsr.ca 450 746-7272



www.msads.ca LE PHARE - PRINTEMPS 2025 15





72 HEURES VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

VOTRE GUIDE DE PRÉPARATION AUX URGENCES

Advenant une catastrophe dans votre région, les équipes de secours pourraient mettre un certain temps avant de pouvoir vous prêter main-forte. Vous devriez être prêt, vous et votre famille, à faire face aux 72 premières heures d'une situation d'urgence.

Apprenez dès aujourd'hui comment il est rapide et facile de vous préparer à faire face à divers types d'urgences, peu importe le moment ou le lieu. Servez-vous duguide pour préparer votre propre plan d'urgence et utilisez les listes pour créer une trousse d'urgence pour les 72 premières heures. Les mesures de base présentées vous aideront à prendre soin de vous-même et de vos proches en cas d'urgence.

SITUATION D'URGENCE

Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence :

Composer le : 310-4141 (sans code régional)

Afin d'obtenir l'assistance policière de la Sûreté du Québec.





Circulation, déneigement, risque d'inondation, avis d'ébullition, eau brouillée, indice de feu interruption de l'eau potable, non-consommation de l'eau, alerte, bris d'aqueduc, avis important.

> Soyez informé immédiatement quand ça compte!

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité.

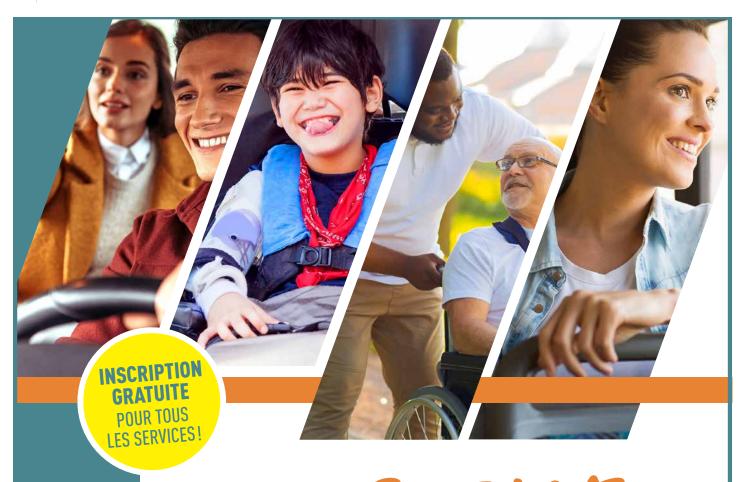
GRATUITEMENT!



msads.ca · 450 742-1616

Services / Services aux citoyens / Alertes municipales













LA STC, AU COELLE **DE VOTRE MOBILITÉ RÉGIONALE!**

À partir de Sainte-Anne-de-Sorel, déplacez-vous partout sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel ainsi qu'à Contrecoeur.

365 jours par année, de tôt le matin jusqu'à tard en soirée, vous trouverez un horaire qui correspond à vos besoins.

NOTRE ENGAGEMENT:

Offrir un service de proximité qui est accessible, sécuritaire et confortable!



- TERMINUS : 450, boulevard Poliquin, local 650, Sorel-Tracy
- 450 743-3336 | 1 833 703-3336
- www.stcpierredesaurel.ca
- stcpierredesaurel



JEAN-BERNARD **ÉMOND**

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION



50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7 450 742-3781 | jean-bernard.emond.ricl@assnat.gc.ca | jeanbernardemond.com





2025 16° édition

Le festival country invite la population du MARDI 10 JUIN AU SAMEDI 14 JUIN 2025 au parc de la mairie situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine.

Pendant les cinq jours du festival country, les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel pourront assister **GRATUITEMENT** à tous les spectacles qui seront présentés sous le chapiteau grâce aux nombreux commanditaires de Sainte-Anne-de-Sorel.

Bienvenue à tous!

LOCATION DE SALLES

Pour toute information communiquez avec notre service des loisirs

450 742-1616 poste 104

Courriel: loisir@msads.ca Ou visitez sur notre site internet

www.msads.ca

Section Loisirs et tourisme/Loisirs/

Location de salles



TARIFICATION PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL

Tarifs et formats pour la publicité dans le journal Le Phare

1/8 de page 50 \$ par parution+ tx 1/4 de page 85 \$ par parution+tx 1/2 de page 165 \$ par parution+tx

18 www.msads.ca

Membres du Conseil 2021-2025



MAIRE
M. Michel Péloquin

Cellulaire: (450) 494-1612 mpeloquin@msads.ca



Conseillers



District # 1 M. Benoit Bibeau

Téléphone: (450) 746-7789 bbibeau@msads.ca

Marie-Didace, Marie-Napoléon Paul: 78 à 90, 75 à 91

Chenal-du-Moine: 72 à 610, 77 à 597

Ménard: 47 et 50



District # 2 M. Guy Lambert

Téléphone: (450) 881-0560 glambert@msads.ca

De la Rive : 2 à 254, 37 à 257 Curé-Vanasse, Avelin-Péloquin

Ménard : 1 à 41, 8 à 40 Paul : 5 à 71, 6 à 70



District # 3 Mme Myriam Cournoyer

Téléphone : (450) 742-7654 mcournoyer@msads.ca

De la Rive : 261 à 429, 264 à 432 Du Quai, Milette, Ringuette, Privée Marianne, Bussières, Saint-Michel

Joli-Bourg,

Chenal-du-Moine: 612 à 698, 613 à 687



District # 4 M. Vincent Lavallée

Téléphone : (450) 517-1488 vlavallee@msads.ca

Dupont, Forcier, Saint-Martin Salvail, de l'Anse, Alfred-Caisse Chenal-du-Moine: 714 à 1468, 725 à 1465



District # 5 M. Roger Soulières

Téléphone: (450) 742-7246 rsoulières@msads.ca

Chenal-du-Moine: 1467 à 2593, 1470 à 2600 Lachapelle, Des Nations, Saint-Nazaire

Pierre-Maxime, Des Cèdres



District # 6 M. Mario Cardin

Téléphone : (450) 746-1913 mcardin@msads.ca

Chenal-du-Moine: 2608 à 3742, 2617 à 3755 Île-aux-Fantômes, Île d'Embarras, Île Bibeau, Île aux Corbeaux, Île de Grâce, Île du Moine Île à la Pierre, Îlette au Pé

Vignette de stationnement 2025

Veuillez compléter ce formulaire en caractères d'imprimerie et nous le retourner par la poste ou le déposer dans la boîte aux lettres (noire) située au 1685, chemin du Chenal-du-Moine (à côté de la porte d'entrée de la mairie) accompagné :

- d'une photocopie claire du certificat d'immatriculation de votre véhicule routier et du permis de conduire du propriétaire du véhicule;
- ainsi que d'un chèque ou d'un mandat poste libellé au nom de la « Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel »

au montant suivant soit:

55\$ plus taxes = (63,25\$)

pour les citoyens de Sainte-Annede-Sorel et les payeurs de taxes

OU

150 \$ plus taxes = (172,45 \$) pour tout autre utilisateur



Vous recevrez par la POSTE votre vignette de stationnement 2025

Nom:		
Adresse:		
Ville et code postal :		
N ^O de chalet si applicable :		
N ^O de téléphone : Résidence :	Cell:	
Adresse courriel:		

Pour toute question à ce sujet. appelez-nous au : 450 742-1616, poste 101

Courriel: info@msads.ca

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel 1685, chemin du Chenal-du-Moine Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J3P 5N3

Ce formulaire est aussi disponible sur le site internet : www.msads.ca (Onglet Services et onglet Services aux citoyens)